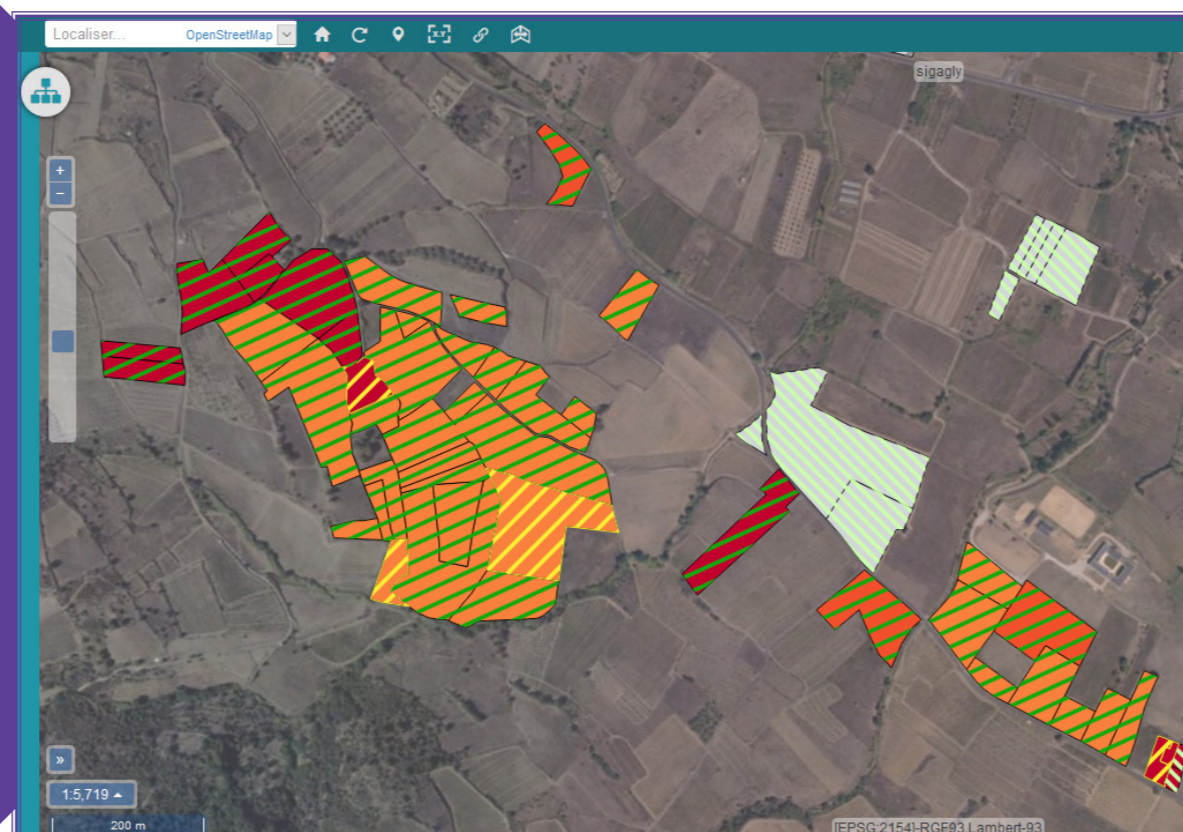
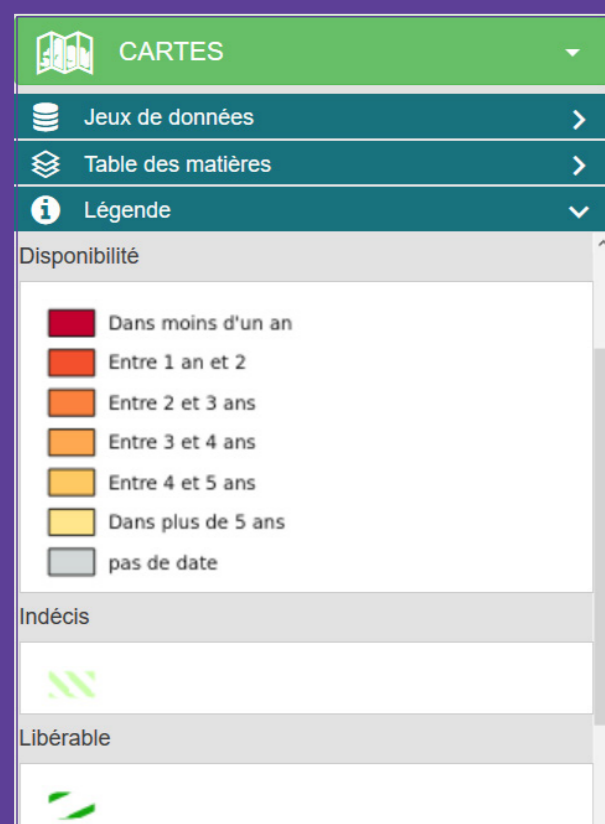




UN OUTIL GRATUIT  
QUI FACILITE LA MISE EN  
RELATION ENTRE CÉDANTS  
ET ACQUÉREURS POTENTIELS

VOUS PENSEZ À VOTRE **RETRAITE** OU SOUHAITEZ **CÉDER**  
TOUT OU PARTIE DE VOTRE **FONCIER AGRICOLE** ?



2 sessions annuelles de mise à jour :

En **JUIN**, après la déclaration  
d'encépagement

En **DÉCEMBRE**, après la  
déclaration de  
récolte

**RÉFÉRENCEZ VOS PARCELLES SUR SIG AGLY**

Prenez contact avec (au choix) :

- Votre **cave coopérative**
- La **Fédération des Vignerons Indépendants du Roussillon**
- Le **Pays de la Vallée de l'Agly**

## OUTIL COLLABORATIF

SIG Agly, le site collaboratif du foncier agricole du territoire du Pays de la Vallée de l'Agly permet de **trouver des parcelles** (en culture ou en friche) **potentiellement disponibles** appartenant à des viticulteurs de plus de 57 ans.

## OBJECTIF

Cet outil innovant favorise la mise en relation des cédants et des acquéreurs potentiels (agriculteurs et porteurs de projet) par l'intermédiaire des caves coopératives, de la Fédération des Vignerons Indépendants du Roussillon, de Coop de France, de la Chambre d'Agriculture 66 et du Pays de la Vallée de l'Agly afin **d'éviter la déprise agricole et la constitution de friches sur le territoire.**

## PARTICIPATION DES AGRICULTEURS

Son succès réside dans la mise à jour régulière de sa base par les partenaires **grâce aux concours des agriculteurs de plus de 57 ans** qui souhaitent préparer la transmission de leur exploitation et leur départ en retraite dans les meilleures conditions. Afin d'élargir sa base de données, SIG Agly collecte aussi pour la première fois en 2020 les données de **tous les agriculteurs souhaitant vendre tout ou partie de leur foncier à court ou moyen terme.**



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales